



DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FRANCOPHONIE

IDNEUF 3 MARRAKECH
22 JUIN 2018

PRÉAMBULE

Les ministres de l'enseignement supérieur de la Francophonie se sont réunis à Marrakech le 22 juin 2018 à l'initiative du Maroc et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Cette réunion a fait suite à celles tenues à Paris le 5 juin 2015 à l'initiative de la France puis à Bamako le 17 juin 2016 à l'initiative du Mali. Comme précédemment elle a été consacrée au développement du numérique dans l'espace universitaire francophone.

Les ministres présents et les ministres représentés réitèrent que le développement de l'enseignement supérieur et la recherche est un des leviers prioritaires pour le développement durable des pays de l'espace universitaire francophone.

L'objectif de cette troisième rencontre de Marrakech était en effet de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises à Paris et Bamako, mais aussi d'élargir la réflexion à la question des modalités de financement des développements du numérique dans l'espace universitaire francophone, grâce à l'organisation d'une conférence préalable à la réunion des ministres regroupant des représentants des grands opérateurs dans ce domaine.

LES QUESTIONS ABORDÉES À MARRAKECH

A la conférence IDNEUF 2 de Bamako, les ministres avaient souhaité que leur rencontre suivante soit précédée d'une conférence permettant de consulter de grands opérateurs et bailleurs de fonds du développement du numérique, de façon à mieux cerner les choix possibles de réalisation et de financement d'une telle ambition. La réunion de Marrakech a donc été précédée de celle des opérateurs et des bailleurs de fonds, le 20 juin 2018 sur le même lieu, la journée du 21 juin étant consacrée aux synthèses de cette conférence préalable et aux autres travaux préparatoires des décisions de ministres.

Les deux premières journées (20 et 21 juin) ont rassemblé les opérateurs et bailleurs de fonds concernés par le développement du numérique universitaire ou susceptibles de l'être, comme certains experts consultés et les ministres présents et les ministres représentés participant à la conférence IDNEUF 3.

Elles ont permis de partager un état des lieux et surtout de faire émerger des solutions possibles pour les différents types de chantiers évoqués et les projets d'intérêt général pour le monde universitaire francophone qui leur correspondent, qu'il s'agisse d'aspects techniques (infrastructures, réseaux, équipements), d'ingénierie pédagogique et surtout de financement à travers des modèles et méthodes économiquement pertinents.

La troisième journée (22 juin) a été consacrée à la réunion des ministres et des ministres représentés. Elle a constitué le cœur de cette conférence IDNEUF 3.

- Une première partie, le matin, a permis d'une part de présenter aux ministres les avancées obtenues depuis la précédente conférence de Bamako, et d'autre part de restituer les principales conclusions et propositions issues de la conférence préalable.
- Puis la deuxième partie a permis aux ministres d'échanger sur les différentes pistes proposées et les opérations susceptibles de faire l'objet de décisions collectives.

De ces échanges a résulté l'adoption par les ministres présents et les ministres représentés de la « Déclaration de Marrakech à l'issue d'DNEUF 3 » présentée ci-après.

DÉCLARATION DE MARRAKECH A L'ISSUE D'INEUF 3

AU TERME DES ÉCHANGES ENTRE LES MINISTRES PRESENTS ET LES MINISTRES
REPRESENTES, LA DÉCLARATION SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE :

1. Les ministres présents et les ministres représentés saluent l'initiative du Royaume du Maroc d'avoir réuni à nouveau les ministres francophones de l'enseignement supérieur pour cette troisième conférence IDNEUF 3 après celles de Paris en 2015 et de Bamako en 2016.
2. Les ministres présents et les ministres représentés ont pris connaissance des travaux conduits lors de la conférence préalable à la réunion ministérielle et des propositions qui en sont issues. Cette conférence réunissait, conformément à la décision prise à Bamako en juin 2016, des représentants d'opérateurs du numérique et de bailleurs de fonds pour examiner de manière approfondie les questions liées au financement du développement du numérique au sein de l'espace universitaire francophone (EUF) et les modalités possibles de leurs résolutions en fonction des différents types de projets. Cette conférence a également permis aux ministres de prendre connaissance de plusieurs projets structurants à différentes échelles : nationale, régionale ou internationale. Les ministres présents et les ministres représentés conviennent de l'intérêt des propositions issues de cette conférence préalable, en termes de méthodologies du financement du numérique comme de perspectives de développement de projets structurants.
3. Les ministres présents et les ministres représentés saluent le travail conduit par l'AUF pour l'exécution du cahier des charges qui lui avait été confiée, lors des réunions de 2015 et 2016 (IDNEUF 1 de Paris et IDNEUF 2 de Bamako) et apprécient la présentation qui leur a été faite des solutions élaborées, notamment la nouvelle version du méta-portail et l'Atlas de l'expertise francophone désormais unifiés au sein d'une plateforme unique dénommée BNEUF (Bibliothèque Numérique de l'Espace Universitaire Francophone) . Ils en approuvent le lancement et recommandent leur usage.
4. Les ministres présents et les ministres représentés renouvellent leur confiance à l'AUF pour poursuivre avec ses partenaires le développement de l'initiative IDNEUF dans ses différents aspects, notamment la poursuite de l'enrichissement de la plateforme BNEUF et de son opérationnalité, ainsi que toutes actions telles celles proposées par la Conférence préalable contribuant à la transformation digitale de l'espace universitaire francophone sur les plans pédagogiques, technologiques, juridiques et réglementaires.
5. Les ministres présents et les ministres représentés conviennent que les questions de financement du numérique doivent trouver leurs réponses selon des modalités ouvertes et efficaces, opérant à l'échelle la plus large, devant combiner les efforts nationaux et multilatéraux ainsi que de nouvelles formes de partenariat public/privé. Dans cette perspective les ministres s'engagent, selon les moyens mis à disposition par chaque gouvernement, à déployer tous leurs efforts afin de faciliter la mobilisation des ressources financières nécessaires. Ils s'engagent également à proposer à leurs gouvernements de conduire, chaque fois que nécessaire, des démarches multilatérales auprès des bailleurs de fonds, notamment pour des projets structurants à portée plurinationale, régionale ou internationale.

6. Étant donné l'urgence des besoins dans de nombreux pays, les ministres présents et les ministres représentés conviennent de se doter d'un agenda de réalisation des projets les plus structurants, notamment en matière d'accès au haut débit dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. A cet effet, ils appellent de leurs vœux la création d'un Fonds de financement du développement du numérique dans l'Espace Universitaire Francophone (FIDNEUF), dont le principe sera soumis à leurs gouvernements respectifs. Les ministres présents et les ministres représentés demandent au Comité de suivi de proposer un cadre méthodologique permettant la mise en place du Fonds de financement du développement du numérique dans l'Espace Universitaire Francophone (FIDNEUF). Ce cadre méthodologique devra être défini en référence à un cadre stratégique à moyen et long terme et comprendre tous éléments nécessaires d'ingénierie financière et juridique, ainsi que des propositions d'agenda et de modalités pour la mise en œuvre de ce Fonds permettant à la fois de répondre à l'urgence des besoins et de contribuer à la réduction des disparités de situations entre pays francophones.
7. Les ministres présents et les ministres représentés conviennent d'élargir le Comité de suivi de l'IDNEUF, destiné à veiller à la mise en œuvre de ces décisions et à préparer les prochaines rencontres et mis en place à la suite de la réunion de Bamako en y incluant les représentants du royaume du Maroc. Ce comité de suivi sera donc composé de représentants de la France, du Mali, du Maroc, du Québec, du pays hôte de la prochaine réunion ministérielle IDNEUF 4, ainsi que de l'OIF et de l'AUF qui en assure le secrétariat général. Les ministres présents et les ministres représentés demandent également au Comité de suivi d'établir des recommandations pour l'organisation et la prise en charge matérielle et logistique des prochaines réunions IDNEUF.
8. Afin de faire le point sur la réalisation des décisions prises, les ministres présents et les ministres représentés conviennent de se réunir à nouveau pour une quatrième réunion (IDNEUF 4) portant sur le cadre méthodologique relatif au projet de fonds FIDNEUF défini au point 6 de la présente déclaration, qui se tiendra le 20 et 21 juin 2019 en Roumanie.

Marrakech, le 22 juin 2018